

Dossier P.4

Le budget 2026 voté

Focus P.7

Claude Papot,
les clés de la longévité au
conseil municipal

UN CRITÉRIUM EN CENTRE-VILLE

Le vendredi 3 juillet aura lieu le critérium organisé par l'association Cycle Chef-Boutonnais.

Cet évènement semi-nocturne débutera à 19h30 et durera 1h30. Il se déroulera sur un circuit de 2,1 km, en intra-muros de Chef-Boutonne, avec un départ Place Cail.

La course donnera l'occasion aux supporters, de voir plusieurs fois les coureurs, sur un parcours avec du relief et proposant du dénivelé favorables à une course animée.

Lors de sa première édition, au début des années 60, il s'agissait d'un criterium international. Il était souvent réalisé post Tour de France. De grands noms du cyclisme avaient pu y participer à l'époque : Louison Bobet, Raphaël Geminiani, ou encore Roger Rivière. Cette année l'association a voulu renouveler l'expérience, le remettre au goût du jour !

La suite de l'article page 8.



FRESQUE GÉANTE SUR LA FAÇADE DE LA MÉDIATHÈQUE

Rendre notre médiathèque visible et attractive est une nécessité. Aussi une fresque géante, née de la rencontre des agents du pôle culture et des élus avec l'association « Le voyage de l'arbre à lire », va prendre vie sous nos yeux, cet été !

Notre commune est tournée vers la nature et les artistes se sont inspirés des lieux et du slogan « entre sources et nature » pour débiter les recherches graphiques.

Le croquis s'est élaboré et la boîte à idées de la médiathèque a révélé les envies des habitants. De grands sujets comme la liberté, l'imagination et l'enfance seront de la partie et des messages s'entrelaceront pour créer un lien.

Le dessin final a fait l'objet d'une présentation aux élus, et a obtenu l'aval de l'architecte des bâtiments de France, il n'y aura plus qu'à mettre le premier coup de pinceau !



Prochainement, une fresque géante viendra orner la façade de la médiathèque

L'ÉTÉ DES ANIMATIONS

Consultez le guide estival des animations !

Une nouvelle formule plus moderne et plus lisible pour tout savoir des évènements de l'été.

Le pôle culture et les associations vous proposent une grande diversité d'activités pour faire vibrer la belle saison.

On espère vous y voir nombreux !

ESCAPE-GAME AU CHÂTEAU

Pour rappel, l'escape game « Mystère au pays des génies » est toujours opérationnel au château de Javarzay.

Réservez vite votre créneau en ligne pour le tester entre amis ou en famille, par groupe de 2 à 6 personnes à partir de 10 ans.



CHÂTEAU DE JAVARZAY

05 49 29 86 31

chateaudejavarzay@
chef-boutonne.fr

L'ACTION SOCIALE, UNE PRÉOCCUPATION AU QUOTIDIEN

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public local chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Il intervient auprès des personnes en difficulté, notamment les personnes âgées, en situation de handicap ou les familles en précarité. Il propose un **accompagnement personnalisé** afin de favoriser l'accès aux droits, comme les aides financières, le logement ou la santé. Il peut attribuer des **aides ponctuelles** (voyages scolaires, activités sportives, prêts...).

Il est possible de se procurer un **pass piscine** ainsi qu'un **pass cinéma** pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans inclus sous condition de ressources, à savoir un quotient familial CAF inférieur ou égal 900 euros.

Il constitue un acteur essentiel de la cohésion sociale au niveau communal, en apportant des réponses adaptées aux besoins des habitants et en contribuant à réduire les inégalités.



CCAS - Isabelle Dubé
05 49 29 28 06
ccas@chef-boutonne.fr

LUNDI

13h30 - 17h30

MARDI

09h30 - 12h30 &

13h30 - 17h30

MERCREDI

09h30 - 12h30 &

13h30 - 17h00

JEUDI

09h30 - 12h30 &

13h30 - 17h30

VENDREDI

09h00 - 12h30

HORAIRES D'ÉTÉ

MAIRIE CHEF-BOUTONNE

Du 6 juillet au 30 août,
ouverture du lundi au
vendredi, de 9h à 12h30

MAIRIE DE TILLOU

Fermeture du 27/07 au 30/08

MÉDIATHÈQUE

Du 22 juin au 15 août,
ouverture le mardi et le
vendredi de 9h à 12h,
le mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h,
le samedi de 9h30 à 12h30.

Fermeture estivale
du 15 au 31 août.



DES NOUVELLES RECRUES À LA MAIRIE

Au printemps, deux nouvelles personnes ont rejoint les rangs des services administratifs de la mairie.

Leïlou Boireau s'occupe du parc locatif municipal (logements) et des dossiers d'urbanisme.

Lorie Audé, quant à elle, occupe le poste d'assistante administrative et d'agent d'accueil.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe de Chef-Boutonne.



Appel à bénévoles

L'association A.B.R.I ainsi que la boutique solidaire recherchent des bénévoles motivés.

Vous avez quelques heures par semaine ou simplement la possibilité de vous engager ponctuellement ? Votre aide est précieuse. Accueil, échanges, tri des dons, mise en rayon...

Donner un peu de votre temps, c'est participer à une aventure humaine, solidaire et pleine de sens !

L'écho des sources

Bulletin municipal de Chef-Boutonne
N°22 - Juillet Août 2026

Directeur de publication : Fabrice Michelet

Ont participé à ce numéro : Fabrice Michelet, Anaïs Mouglin, Emilie Baudrez, Alexandra Glé, Marie-Sylvie Henry-Garçonnet, Virginie Baudon, Angélique Boursier

Conception graphique : Aurore Calphy
© Mairie de Chef-Boutonne
Crédits photos : Mairie de Chef-Boutonne.

ISSN 2402-7154 (Imprimé)

ISSN 2741-7794 (En ligne)

Imprimé sur papier recyclé. Tiré à 1650 exemplaires.

Imprimeur : Imprim'RIC 79190 Souzé-Vauvassais

En téléchargement libre sur le site de la mairie :
chef-boutonne.fr

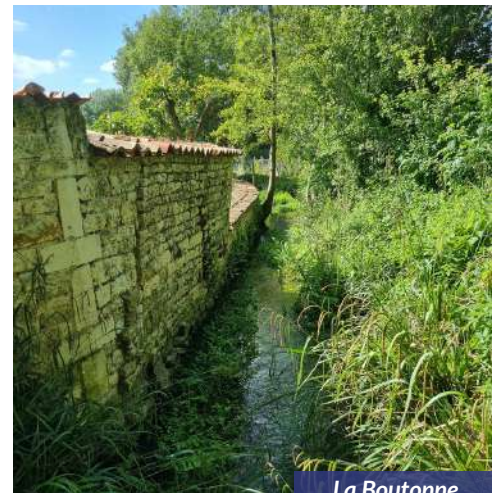
DES COURS D'EAU   PROT GER

Notre territoire est un pays d'eau qui subit de plein fouet les effets du changement climatique. Pour l'activit  humaine, l'entretien et la pr servation des cours d'eau sont   la fois un atout et un devoir dans diff rents domaines  conomiques. Ainsi la gestion des cours d'eau est encadr e par une r glementation complexe   laquelle les riverains doivent satisfaire. Le droit de propri t  du fond et des berges est compl t  par des droits d'usage :

besoins domestiques, p che, extraction des mat riaux naturels et droit d'eau des moulins.

En contrepartie, le propri taire d'un cours d'eau est tenu de l'entretenir et de respecter toutes les proc dures r glementaires.

La municipalit  de Chef-Boutonne tient   la disposition de ses habitants « Le guide du riverain »  labor  par le SYMBO, gestionnaire du bassin de la Boutonne.



La Boutonne

VILLES ET VILLAGES FLEURIS : CHEF-BOUTONNE VALORISE SES ESPACES PUBLICS

Le label Villes et Villages Fleuris encourage les communes   am liorer leur cadre de vie et   soigner leurs espaces publics. Il met en avant le fleurissement, la propret , la qualit  des am nagements et le respect de l'environnement. Cette d marche vise   cr er des lieux agr ables pour les habitants et les visiteurs, tout en favorisant la biodiversit  et les pratiques durables.

Par exemple elle encourage la gestion diff renci e et valorise les d marches visant   diminuer les besoins en eau. Le 2 juillet, Chef-Boutonne accueillera le jury r gional charg  d' valuer la commune et ses trois fleurs actuelles. Ce jury, compos  essentiellement de repr sentants de la r gion, du comit  r gional du label, de professionnels du paysage et de membres d'organismes partenaires,  valuera les r alisations.

Plusieurs espaces dans les communes d l gu es seront visit s. Cette d marche met en valeur le travail des agents municipaux et l'engagement de la commune pour un environnement fleuri, accueillant et respectueux de tous.



LES PROCHAINS TRAVAUX EN SEPTEMBRE

Le centre-ville change d'aspect d'ann e en ann e. La Rue de la Pirounelle, le Passage des Halles, la Place du Petit Maure ont  t  enti rement r nov s. C'est maintenant au tour de la Rue du Commerce d' tre r habilit e, et du carrefour de « la T te Noire » comme nous l'avons  voqu  dans le num ro 18 en novembre 2025. Avant m me ces travaux de voirie, le r seau d'eau a  t  enti rement remplac    l'automne dernier. Les travaux seront r alis s par l'entreprise Eurovia et d buteront le 31 ao t. Ils sont pr vus pour une dur e de trois mois, pour se terminer imp rativement avant No l.

Cette op ration, dont le co t global revient   382 000   TTC, sera subventionn e   hauteur de 18 000   par le d partement des Deux-S vres et par l'Etat (le montant nous est inconnu   ce jour).

Nous rappelons enfin qu'apr s cette r habilitation importante, la Rue du Commerce sera d finitivement en sens unique dans le sens Est-Ouest (vers le centre-ville).

Ces travaux de requalification urbaine donneront une image bien plus positive de ce carrefour et de l'entr e Est de Chef-Boutonne.



Rue du Commerce

LE BUDGET 2026 VOTÉ

Une des premières décisions du nouveau conseil municipal, élu en mars, a été de voter le budget prévisionnel 2026 ; le conseil municipal sortant ayant souhaité laisser cette disposition aux nouveaux élus, comme dans beaucoup de communes.

Le budget 2026 de la commune se caractérise essentiellement par une volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, face à la stagnation des recettes globales. En effet, les dotations d'Etat et les recettes fiscales restent globalement au même niveau (1 800 000 €), représentant 2/3 des recettes.

Face à cela, l'augmentation mécanique de certaines dépenses contraintes (contrats de maintenance, eau, électricité etc.) ou des salaires oblige la commune à être en permanence rigoureuse. Si les dépenses prévues en 2026 augmentent alors que les recettes prévisibles sont quasi-stables, ce budget générera néanmoins un excédent, nécessaire pour les investissements à venir.

Les élus ont également fait le choix, et ce depuis la création de la commune nouvelle, de ne pas augmenter la fiscalité liée aux taxes foncières bâtie et non bâtie. Seul le taux de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) a été augmenté, conformément à l'esprit initial, lors de sa mise en place en 2024. Et ce afin d'inciter les propriétaires de logements vacants à ne pas laisser ces immeubles vides et sans aucune occupation.

Des investissements autofinancés

Le budget d'investissement prévoit des nouvelles dépenses à hauteur de

784 000 €, totalement autofinancées. Parmi celles-ci se trouvent principalement la rénovation de la Rue du Commerce (voir article page 3), ainsi que la réhabilitation des Halles (compensée par le remboursement de la part de l'assurance).

Par ailleurs, le choix des élus, depuis plusieurs années, est d'investir dans des équipements visant à diminuer les charges de fonctionnement. C'était le cas pour la rénovation du centre culturel la Verrière et de la salle Raymond Quiard, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux pour diminuer la facture énergétique.

Cette année, les élus ont choisi d'acheter deux véhicules électriques

en remplacement de thermiques. En conclusion, si la gestion financière n'est pas une finalité en soi, elle permet néanmoins de consolider la capacité d'investissement pour l'avenir. La commune, tout en restant prudente, pourra investir dans les prochaines années.



Kangoo électrique

TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES		Compte administratif 2025	Budget primitif 2026
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	505 500€	524 100€
12	CHARGES DE PERSONNEL	1 200 400€	1 220 000€
14	ATTENUATION DE PRODUITS	14 200€	16 900€
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	428 000€	441 700€
66	CHARGES FINANCIERES	65 900€	72 000€
		2 214 000€	2 274 700€
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES		Compte administratif 2025	Budget primitif 2026
64	RBT CHARGES DE PERSONNEL	27 500€	15 000€
70	PRODUITS DES SERVICES	132 800€	105 300€
73	IMPOTS ET TAXES	1 543 000€	1 554 400€
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS	860 000€	895 400€
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	113 900€	97 800€
		2 677 200€	2 667 900€

Compte administratif : Résultat de l'année passée

Budget primitif : Budget voté en début d'année pour l'année en cours, qui donne les prévisions des dépenses et des recettes. Il doit être équilibré.

RETOUR SUR LA MISSION AU TOGO

En janvier dernier, une d l gation du conseil municipal a int gr  la mission 2026 de l'association A.R.B.R.E.S. au Togo. Une premi re depuis le jumelage officiel avec Kp l -Agav  o  Fabrice Michelet, notre maire a pu rencontrer son homologue le chef-canton. Il a aussi partag  avec toute l' quipe le moment fort de la pose de la premi re pierre de la Cuma, la coop rative agricole locale nouvellement constitu e. Un projet novateur dans cette r gion des hauts plateaux au Togo puisque la construction d'un atelier va permettre l'acquisition de petit mat riel agricole et la formation des agriculteurs et agricultrices pour en faire bon usage.

Le projet port  par l'association A.R.B.R.E.S. est aussi financ  par la

commune de Chef-Boutonne. Le voyage a  t  bien au-del  de c r monies officielles avec la visite des  coles, du dispensaire, des villages. Il a  t  sous le signe de moments forts, d' changes avec les locaux et de leur accueil tr s chaleureux avec fanfares, chants et danses !

La rencontre avec de nombreux enfants dans les  coles mais  galement au coll ge-lyc e rappelle l'importance des actions de l'association gr ce au parrainage qui, chaque ann e, permet l'acquisition de mat riels scolaires. Chacun peut s'il le souhaite apporter sa contribution et permettre aux enfants et adolescents togolais de s' panouir et d'apprendre dignement.



CONTACT

ASSOCIATION A.R.B.R.E.S

M. Patrick LAURENT

06.71.63.33.46

arbresassociation@gmail.com



Les  lus et membres de l'A.R.B.R.E.S : Sophie et Philippe Robion, David et  milie Baudrez, Fabrice Michelet, Val rie Couarraze, Patrick Laurent, Emmanuel et Nathalie Rubbens, Christelle Biet et nos amis togolais Rony et Valentin.

Le tri des d chets, une responsabilit  collective

Les multiples actions, mises en place depuis 2019 par la Communaut  de communes Mellois en Poitou, gestionnaire de cette politique publique, portent globalement leurs fruits. La quantit  pr sente de d chets dans les bacs « ordures m nag res » a diminu  de 20% entre 2019 et 2024.

De nombreuses solutions sont offertes   tous : un bac jaune   c t  de celui des ordures m nag res permet de trier les emballages m nagers, les composteurs sont donn s pour trier les biod chets, sept composteurs collectifs ou bacs de r cup ration sont install s en centre-ville, les points tri (papiers, verre) proposent maintenant un bac pour les cartons.

Malgr  les efforts r alis s par beaucoup d'entre nous, des habitants ne respectent toujours pas ces consignes de bons sens. A certains endroits, on retrouve de tout dans les bacs et   proximit . Ces gestes sont punissables et des amendes peuvent  tre inflig es dans le cas d'un geste r p titif volontaire. Cette sanction n'est pas l'objectif que nous souhaitons privil gier mais fait partie des outils   notre disposition.



UN CHANGEMENT DE RYTHME SCOLAIRE À LA RENTRÉE PROCHAINE

Depuis 2013 et le dernier changement règlementaire au niveau national, les écoles primaires du territoire étaient organisées avec un rythme scolaire de 4.5 jours et la mise en place de temps d'activités périscolaires (activités diverses effectuées dans la semaine, sur la base du volontariat). 90% des écoles au niveau national ont souhaité modifier ce rythme depuis 2017, pour passer à un rythme de 4 jours, sans école le mercredi.

Sur le périmètre communautaire, comportant 34 sites scolaires, 2/3 des conseils d'écoles (regroupant enseignants, parents et élus) ont for-

mulé le souhait, en début d'année 2026, de passer à 4 jours. A l'issue de cette consultation, le conseil communautaire a émis également un avis favorable le 5 février dernier pour modifier ce rythme.

La Directrice Académique Départementale des Services de l'Education Nationale a pris la décision, au regard de ces avis, de valider cette volonté partagée. A compter de septembre 2026, il n'y aura donc plus d'école le mercredi à l'école primaire de Chef-Boutonne. Un accueil de loisirs sera organisé pour accueillir les enfants toute la journée, à la demande.

RENOUVELLEMENT DE BUREAU ET PERSPECTIVES AU SIVU

Le SIVU, Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Voirie de la Boutonne, regroupant dix communes adhérentes, a élu son nouveau président, Éric Bernard, maire de Marcillé, le 7 avril 2026. Lors de cette même séance, Patrick Petit, adjoint à Chef-Boutonne, a été élu vice-président. La commune de Chef Boutonne est également représentée par Yohan Baudouin et Stéphane Dionnet, élus municipaux. Le syndicat assure l'entretien de la voirie communale : revêtements, reprises de structure, élagage des haies et entretien des fossés.

Il intervient aussi pour l'évacuation des eaux pluviales, avec la pose de caniveaux et la création de réseaux adaptés. Le SIVU propose également, selon les besoins exprimés par les communes, la pose de pavés ou de barrières. Il veille par ailleurs, grâce à l'ensemble de ses interven-

tions, à maintenir la voirie en bon état d'entretien et à garantir la sécurité des usagers.

A Chef-Boutonne, les travaux programmés en 2026 porteront sur 4 300 m de voirie, 600 m de trottoirs, quatre puisards et 250 m de caniveaux ou de bordures.



Pose d'une dalle alvéolaire par le SIVU

LE PLUI-H APPLICABLE

Depuis plusieurs années, un long travail avait été engagé par Mellois en Poitou pour mettre en place un « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat ». Ce document a été approuvé le 5 mars dernier et est applicable depuis début mai.

Ce nouveau plan change surtout les règles sur les communes déléguées Tillou, La Bataille et Crézières, puisqu'elles n'étaient pas écrites avec le « règlement national d'urbanisme ». Ce qui ne change pas est bien la démarche à adopter avant tous travaux. Une autorisation est indispensable pour cela, contactez le service urbanisme de la mairie pour recevoir le dossier à remplir. Le nouveau document est consultable sur le site géoportail de l'urbanisme.

CONTACT

urbanisme@chef-boutonne.fr



PLUi-H
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & HABITAT
— Mellois en Poitou —

CLAUDE PAPOT : LES CLÉS DE LA LONGÉVITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

Originaire de Tillou, Claude Papot avoue avec humilité « être resté à demeure ». A trente-trois ans, il brigue son premier mandat de conseiller municipal et en enchaînera sept avec sept maires différents de Tillou à la commune nouvelle de Chef-Boutonne, de 1983 à 2025. Il a su s'adapter aux changements dans sa fonction, ce qui fait de lui un notable émérite, bien qu'il s'en dédit.

- Comment explique-t-il cette longévité ?

« Je n'ai jamais éprouvé de lassitude, j'ai toujours eu plaisir à œuvrer pour la collectivité et même en retraite à servir autrui. Mon père avant moi, m'a montré la voie : l'implication dans les différents projets communaux, la gestion des personnels au sein la commission Services techniques et Finances, la capacité à faire respecter la loi par l'entremise de la médiation

m'ont permis de trouver intérêt aux multiples tâches d'un conseiller municipal. »

- Quels sont ses plus beaux souvenirs ?

« Sans hésiter, les dossiers sur la valorisation du patrimoine : la restauration du château de Javarzay et la mise en lumière de la place Cail. »

- Quelles sont les qualités requises ?

« Il faut faire preuve de diplomatie, il s'agit de discuter intelligemment pour convaincre une équipe, motiver les personnels ou bien résoudre des problèmes de voisinage. J'ai hésité à faire partie de la nouvelle équipe mais il faut savoir se retirer avec la satisfaction du devoir accompli. »

A Claude Papot, tous nos remerciements pour son dévouement.

TOUS À L'EAU!



La piscine de Chef-Boutonne a le plaisir de vous accueillir cet été. Elle est ouverte le mardi et dimanche de 10h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et le mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 15h00 à 19h00.

Elle propose un bassin adapté aux tout petits ainsi qu'un grand bassin de 25m qui enchante petits et grands. De plus, le maître-nageur propose des cours d'aquagym et de natation pour les 5/12 ans et les adultes.

Les jeunes jusqu'à 16 ans inclus peuvent, sous conditions de ressources bénéficier d'un pass piscine 10 entrées auprès du CCAS (voir site internet de la commune).

CONTACT

Maître-nageur
06 37 82 17 96

Piscine de Chef-Boutonne
09 77 64 69 77



LA BOUTIQUE SOLIDAIRE, VOUS CONNAISSEZ ?

Sous l'égide du Secours catholique, la Boutique Solidaire, ouverte à tous, s'est installée en 2017 Rue du Commerce. Elle a pour objectif de valoriser l'idée de solidarité sur notre territoire en proposant une gamme de vêtements, vaisselle et jouets de seconde main, à **petits prix**. Une chaîne solidaire s'installe ainsi des dons à la vente et les visiteurs bénéficient en ce lieu d'habits « sympas et pas chers » mais également d'un accueil convivial autour d'une boisson et d'une écoute amicale.

Actuellement trois responsables chapeautent une vingtaine de bénévoles qui se relaient pour réceptionner les dons, les trier et assurer les permanences les jours d'ouverture.

Promotions, braderie et marché de Noël se succèdent dans une ambiance chaleureuse. Un contrat avec l'hypermarché Super U de Sauzé-entre-Bois permet de récupérer les invendus en fin de saison et même les vêtements impropres à la vente sont recyclés en isolants pour le bâtiment !

L'argent récolté est redistribué en fonction des demandes après étude des dossiers : paiement de factures ou bons d'achats.

Certains ont encore des difficultés à franchir la porte tandis qu'une clientèle plus jeune et soucieuse de l'environnement n'hésite pas à venir s'y choisir des tenues.



Cette boutique est un atout sur notre commune et crée du lien, n'hésitez donc pas à aller y faire un petit tour !

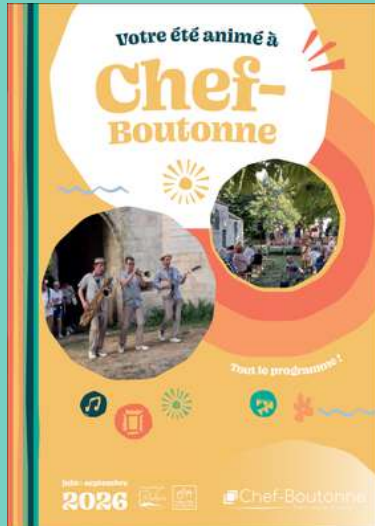
BOUTIQUE SOLIDAIRE

57 Rue du Commerce
CONTACT

Jean-Loup GERBAUD
06 70 56 11 98



Retrouvez toute la programmation dans le guide estival



La municipalité et l'Écho des sources vous souhaitent un bel été !

DES TEMPS FORTS ATTENDUS

Depuis 2021, chaque été, les animations dénommées "**Vie de Villages et de Quartiers**" sont devenues des rendez-vous incontournables et rassembleurs. Le principe ? La commune signe un partenariat avec une association, elle finance un groupe de musique et fournit le matériel logistique. L'association organise un **temps culturel suivi d'un temps convivial avec une animation musicale pour la soirée**.

Une recette qui fonctionne bien car vous êtes chaque année plus nombreux à profiter de ces évènements. **En 2026, quatre temps forts vous attendent** à La Bataille, Tillou, Les Vaux et Crézières. Vous retrouverez toutes les informations dans le guide estival. Merci aux associations et bénévoles de poursuivre la volonté municipale : faire vivre toute la commune de Chef-Boutonne !

UN CRITERIUM EN CENTRE-VILLE (SUITE)

Revenons à l'édition 2026 de cette course. Afin de garantir la sécurité de tous, le Cycle Chef-Boutonnais, fort de sa réputation dans ce domaine, a collaboré avec la préfecture, les services techniques et d'animation de la mairie. Ils ont fait appel, comme d'habitude, à des bénévoles qui seront signaleurs.

Parallèlement, différents partenaires vont proposer des activités autour de la sécurité des piétons et tous types de véhicules Place Cail.

Des motards de la gendarmerie seront présents, des vélos elliptiques seront installés par le Crédit Agricole dans le but de récolter des fonds pour financer des éléments de sécurité (chaque kilomètre parcouru se transformera en euros).

Des commerçants, artisans et autres partenaires s'investiront et seront présents pour cette belle soirée.

Les membres de l'association vous attendent nombreux pour encourager les coureurs.



CONTACT

ASSOCIATION CYCLE CHEF-BOUTONNAIS

cyclechefboutonnais@laposte.net

06 88 43 97 81

